



ZONE DE DISTRIBUTION : ZI MALTERIE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2025

Dépassements réguliers de la limite de qualité des nitrates. Une dérogation préfectorale a été accordée et un plan d'action sur trois ans (initié début 2025) est en cours pour améliorer la qualité de l'eau distribuée. La consommation est non-recommandée aux femmes enceintes et aux nourrissons de moins de 6 mois.

Présence de chlorothalonil R471811 (métabolite de pesticide non-pertinent) au-delà de la valeur indicative de 0,9 microgramme/L, sans danger pour la santé selon les données scientifiques actuelles.

Les autres paramètres sont de bonne qualité.

C

A : Eau de bonne qualité
B : Eau de qualité convenable
C : Eau de qualité insuffisante
D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2024 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par le captage : CHAMBON. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente 1% ZI La Malterie (MONTIERCHAUME), soit 17 personnes. Le responsable des installations est : « C AGGLO CHATEAUROUX METROPOLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SAUR » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **18**

Conformité : **100 %**

Valeur maxi : **0 n/100 ml**

Années prises en compte : **2024, 2025**

NITRATES

C Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **9**

Valeur moyenne : **52,5 mg/L**

Valeur maxi : **55 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe des centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau est consommable sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **4**

Conformité : **100 %**

Nombre de substances recherchées : **456**

Valeur maxi : **0,054 microgramme/L (chlorothalonil r417888)**

FLUOR

A Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**

Valeur moyenne : **0 mg/L**

Valeur maxi : **0 mg/L**

SOMME DE 20 PFAS

A Bonne qualité

Le terme "PFAS" regroupe plusieurs milliers de substances différentes d'origine industrielle et utilisés dans de nombreux produits de la vie courante. Ces composés perfluorés se dégradent très peu et persistent longtemps dans l'environnement. Le maximum réglementaire est 0,1 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **2**

Valeur moyenne : **0,0291 microgramme/L**

Valeur maxi : **0,041 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **6**

Valeur moyenne : **26,5 °f**

Valeur maxi : **28,1 °f**

CHLOROTHALONIL R471811

Dépassement de la valeur indicative

Métabolite de pesticide jugé "non-pertinent" le 29 avril 2024 par l'ANSES. La valeur indicative à respecter est de 0,9 microgramme/L. La valeur sanitaire transitoire à ne pas dépasser est de 3,0 microgramme/L. Sa présence est un marqueur de la sensibilité de la ressource.

Nombre de prélèvements : **2**

Valeur moyenne : **0,901 microgramme/L**

Valeur maxi : **0,95 microgramme/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

FLUOR



Lorsque la concentration en fluor dans l'eau est faible, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin ou votre dentiste.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 25/04/2026

UDI 036000831

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. Le service d'eau reste responsable de la qualité de l'eau distribuée et de sa surveillance. L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.